

## La location meublé : aspects juridiques et fiscaux (Atelier CRIDON)

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires et collaborateurs

### Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender les différentes formes de locations meublées
- Bien conseiller le loueur en meublé de courte durée : déclarations, changements d'usage, de destination, copropriété...
- Informer ses clients des risques liés aux baux conclus au profit d'exploitants de résidences
- Présenter les spécificités fiscales propres à la location en meublé (impôt sur le revenu, TVA, plus value, transmission)
- Distinguer la location meublée professionnelle de la location meublée non professionnelle et apprécier l'intérêt de chacun de ces régimes fiscaux
- Gérer le passage d'une activité professionnelle à une activité non professionnelle (et inversement)

### Contenu :

#### I. LES CINQ TYPES D'INVESTISSEMENTS EN MEUBLÉ

- La résidence principale du locataire
- Le bail mobilité
- Locations de courte durée et meublés de tourisme
- Les chambres d'hôtes
- Le bail au profit d'un gestionnaire de résidence de tourisme/senior/étudiante

#### II. STATUT FISCAL DU LOUEUR EN MEUBLÉ

- Distinction LMP/LMNP
- Spécificités des SARL de famille
- Catégorie d'imposition
- Modalités de calcul des bénéfices et gestion des déficits
- TVA : régime de la location

#### III. LA FISCALITÉ APPLICABLE À LA TRANSMISSION DE L'ACTIVITÉ

- Plus value des particuliers/professionnelles
- Régime d'exonération (article 151 septies du CGI)

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION LYON : 58, Boulevard des Belges 69006 LYON

Tél. +33 4 78 93 66 10– Fax : +33 4 78 94 90 55– Courriel : [lyon@inafon.fr](mailto:lyon@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Transmission à titre gratuit (article 787 B et C du CGI)
- TVA (régime de la cession et 257 bis)

## Prérequis :

---

- Connaissances sommaires en matière de location meublée

## Modalités pédagogiques :

---

- Formation intégrant l'actualité législative et jurisprudentielle
- Description et analyse
- Présentation des problématiques essentielles
- Cas pratiques et série d'exemples concrets

## Modalités techniques :

---

Salle de formation adaptée avec tableau et/ou paperboard et vidéoprojecteur.

Un support de formation est remis au stagiaire.

## Modalités d'exécution :

---

Formation présentielle